PROJET DE RECHERCHES EN AMÉRIQUE LATINE

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a annoncé récemment la mise en oeuvre de deux projets de recherches importants dans le domaine de l'agriculture, tous deux devant être réalisés avec le support financier du programme canadien d'aide bilatérale à l'Amérique latine. Le coût de chaque projet se chiffre par quelque 3.25 millions de dollars.

Les activités de recherches seront menées sous la gestion de la direction des sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition du CRDI agissant au compte de l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI)

L'un des deux programmes vise à améliorer la valeur nutritive du manioc (racine dont provient le tapioca), tandis que l'autre a pour but le perfectionnement du triticale, céréale créée de main d'homme.

PROJET PORTANT SUR LE MANIOC

Le projet ayant trait au manioc sera réalisé d'après contrat convenu entre le Centre de recherches et le Centre international pour l'agriculture tropicale (CIAT), un organisme de recherches et de formation situé près de Cali (Colombie).

Le manioc, aussi connu sous les noms de tapioca, yuca, et nombre d'autres dans divers pays, est une des dentées principales à travers les régions tropicales. Bien qu'il soit indigène à l'Amérique du Sud où on le cultive depuis plusieurs siècles, le manioc a été introduit dans plusieurs régions tropicales de l'Afrique et de l'Asie. Il sert à la fabrication d'une variété de produits alimentaires et fournit une source importante de calories à des millions de gens. Étant donné que la racine du manioc peut demeurer en terre sans se détériorer jusqu'à ce qu'elle soit requise pour consommation, elle est aussi considérée comme récolte de grande valeur en cas de famine.

Toutefois, le manioc a un désavantage marqué, soit le faible contenu en protéines de ses variétés commerciales. Le programme de recherches de CIAT tentera donc de développer une technologie agricole qui augmentera substantiellement aussi bien le rendement que la qualité en protéines de ces variétés. Il s'agira aussi d'étudier l'usage de la racine comme pâture pour les animaux, tout particulièrement comme source d'énergie nutritive pour les porcs et possiblement pour les volailles et les ruminants.

Des liens de recherche coopérative sont à être établis entre CIAT et certaines universités canadiennes, aussi bien qu'avec des organismes de recherche agricole dans les pays producteurs de manioc. Un programme important de formation est aussi envisagé par CIAT pour des scientifiques et des techniciens en agriculture venant des pays qui bénéficieront éventuellement des résultats de ce programme de recherches.

PERFECTIONNEMENT DU TRITICALE

La recherche du triticale a pour but d'améliorer les propriétés de la céréale triticale et d'étendre son usage. Le triticale est une espèce née d'un croisement de deux céréales bien connues, le blé et le seigle. Le but ultime de cette manipulation scientifique de céréales naturelles est de produire une nouvelle récolte alimentaire dont les caractéristiques agronomiques et la valeur nutritive seront supérieures non seulement à celles de chacun de ses parents, mais à toute autre céréale, particulièrement celles cultivées dans les régions du monde où l'alimentation est insuffisante et où les conditions climatiques sont souvent défavorables à la production des céréales.

On entrevoit que le triticale fournira une nouvelle source importante de protéines et de nutriments essentiels à un grand nombre d'habitants des régions en voie de développement.

Le premier programme d'envergure de recherches et d'amélioration génétique du triticale fut entrepris à l'université du Manitoba en 1954 sous les auspices du Rosner Research Professorship en agronomie.

Le nouveau programme de recherche sera basé en majeure partie sur les efforts conjoints du Centre international pour l'amélioration du mais et du blé, situé au Mexique, et de la faculté d'agriculture de l'Université du Manitoba.

A QUEL ÂGE SE MARIE-T-ON AU QUÉBEC?

Une étude statistique sur les mariages contractés entre 1965 et 1968 et récemment diffusée par le Bureau de la statistique du Québec nous indique que l'âge médian, c'est-à-dire la moyenne de la majorité des cas, continue à baisser. Ainsi, cet âge est passé, pour les hommes, de 25.1 ans en 1951 à 23.9 en 1968. Pour les femmes, cet âge est passé de 22.6 ans en 1951 à 21.9 ans en 1968.

Ces âges médians ne se retrouvent pas de façon uniforme sur l'ensemble du territoire du Québec. On y constate de nettes différences régionales. C'est dans la région de Québec que cet âge est le plus élevé. Par contre, le Nouveau-Québec se retrouve à l'autre extrême.

Plus de 90 p. 100 des mariages sont contractés par des célibataires. Viennent ensuite les veufs et veuves. Les mariages de divorcés ne comptent que pour une infime proportion. Par contre, la tendance des mariages des veufs est à la baisse, et celle des divorcés est à la hausse.

On a enregistré en 1968, 46,004 mariages au Québec parmi lesquels 26,951 épouses avaient de 20 à 24 ans; 5,933 étaient âgées de 25 à 29 ans. Parmi les époux, 13,822 avaient de 20 à 24 ans; 6,178 étaient âgés de 25 à 29 ans, 194 de 60 à 64 ans, 96 de 70 à 74 ans et 19 de plus de 80 ans. La brochure sur les mariages au Québec fournit une série de détails concernant l'état civil des époux,